



RAPPORT ANNUEL

Sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets ménagers et assimilés

2021

ÉDITO



Photo : Trivalis-Dominique Chiron

A l'instar de l'année 2020, l'année 2021 aura aussi été perturbée par la crise sanitaire. Mais le traitement des déchets a pu être totalement assuré y compris dans les déchèteries qui sont restées ouvertes.

L'année 2021 a vu progresser les tonnages de toutes les typologies de déchets, qu'il s'agisse d'ordures ménagères, d'emballages ou encore des flux en déchèterie.

Cette progression est liée à la crise qui favorise la consommation des emballages à usage sanitaire, à l'évolution des populations en Vendée, qu'elles soient permanentes, touristiques ou en télétravail mais aussi au développement des travaux dans la maison qui génèrent de nombreux déchets de rénovation, de décoration ou d'ameublement se retrouvant en déchèterie.

La Covid 19 a démontré qu'il est absolument nécessaire de nous adapter, d'être moins dépendant des apports extérieurs de matières premières... De ce point de vue, cette crise a sans doute été un accélérateur pour faire de nos déchets de véritables ressources.

Des ressources d'abord chez nous, en évitant les emballages, en privilégiant l'utilisation de nos biodéchets (restes de repas, épluchures de légumes, pelouses, feuilles...) pour l'amendement organique de nos sols qui en manquent tant, plutôt

que les mettre dans les ordures ménagères ou dans les déchèteries. Nous pouvons aussi réparer nos appareils ménagers plutôt que les remplacer ou acheter d'occasion quand c'est possible.

Des ressources pour notre économie par la valorisation des matières recyclées, en triant mieux les emballages, le papier et le verre, en séparant bien les matériaux lorsque je vais à la déchèterie.

Cette ambition de concilier la valorisation maximum dans le traitement des déchets et la protection de l'environnement, a toujours guidé les actions du syndicat. Afin de maintenir le cap dans les 10 prochaines années, Trivalis a lancé en 2021, la construction de sa feuille de route stratégique : « Trivalis 2030, vers les ressources de demain ».

Ce travail collaboratif et prospectif va occuper une grande partie de l'année 2022. Il permettra d'anticiper au mieux les évolutions à venir et poursuivre l'action de Trivalis au service de la Vendée et des vendéens pour rester innovant et pionnier dans le traitement des déchets en France.

Damien Grasset,

Président de Trivalis

Maire de Montréverd

Vice-Président de Terres de Montaigu
Communauté d'Agglomération

SOMMAIRE

4 > ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

10 > SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION
ET AU TRI DES DÉCHETS

14 > BILAN GÉNÉRAL DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

16 > VALORISATION MATIÈRE OU RECYCLAGE

18 > VALORISATION ORGANIQUE OU COMPOSTAGE

20 > ÉLIMINATION

22 > COMPTE ADMINISTRATIF ET CHIFFRES-CLÉS

26 > INDICATEURS DE SUIVI

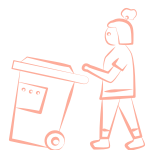
CHIFFRES CLÉS



801 311
habitants *



6 720 km²
de superficie



505 211 t
de déchets
traités



17 collectivités
en charge de la collecte
adhérentes à Trivalis



*DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



FÉVRIER

LE HALL DE RÉCEPTION DE VENDÉE TRI S'AGRANDIT

Avec plus de 35 000 tonnes d'emballages reçus, le centre de tri départemental a fait l'objet d'un agrandissement en 2021 : une alvéole de stockage supplémentaire dans le hall de réception.

Cette nouvelle alvéole de stockage permet de répondre à des besoins de réception des emballages toujours plus nombreux, au centre de tri départemental, situé à La Ferrière. Le hall de réception des emballages est désormais doté de 4 alvéoles, chacune d'elles pouvant recevoir environ 250 tonnes.

La charpente en bois de cette alvéole est arrivée, sur la zone des Ajoncs, par convoi exceptionnel. En effet, les madriers mesurent 25 mètres de long.



MARS

LE PRÉSIDENT DE TRIVALIS À LA RENCONTRE DES ÉLUS LOCAUX

Depuis novembre 2020, Damien Grasset, nouveau président de Trivalis, sillonne la Vendée à la rencontre des élus locaux, membres de Trivalis, en se déplaçant auprès de toutes les collectivités adhérentes.

Faire connaissance est le premier objectif. Echanger autour des enjeux du syndicat départemental, autour de la manière dont les collectivités peuvent apporter leur collaboration aux enjeux est un autre objectif. Lors de ces rendez-vous est rappelée l'importance de la co-construction d'actions avec les collectivités pour atteindre les objectifs ambitieux de valorisation matière et de réduction des déchets. Ces rencontres sont aussi l'occasion de présenter les projets du syndicat à l'échelle départementale voire supra départementale. Enfin, les décisions nationales, notamment les évolutions réglementaires et budgétaires, qui font fi des réalités locales et de la performance des territoires, ont alimenté les débats très riches et constructifs lors de ces moments d'échanges.



MARS

LE PRÉFET VISITE VENDÉE TRI

Le 17 mars, Benoît Brocard, Préfet de la Vendée et Anne Tagand, Secrétaire Générale de la préfecture visitent, VENDEE TRI. Damien Grasset a évoqué son inquiétude vis-à-vis de l'augmentation importante de la TGAP qui impacte les contributions versées par les collectivités à Trivalis, et donc la facture déchets des Vendéens. Et ce, en dépit de tous les efforts accomplis par les collectivités et les habitants.

La difficulté de valorisation de certains emballages, l'évolution des flux, la nécessité de réduction des emballages, etc., ont aussi été au cœur des discussions.

Le projet de CSR a également été évoqué ; projet qui vise à réduire, par tous les moyens, les déchets enfouis comme la Loi nous y oblige. Il s'agit d'un enjeu majeur pour valoriser encore plus les déchets qui ne peuvent pas avoir de seconde vie.



AVRIL

LE TRANSPORT DE NOS DÉCHETS SE DÉCARBONE

Lors de son dernier appel d'offres, en matière de transport, le syndicat départemental a exigé, dans son cahier des charges, un type de transport vertueux. La réponse fut apportée par l'entreprise Dufeu, dont le siège est situé en Maine-et-Loire. Pendant toute la durée du contrat, le prestataire s'est engagé à développer son parc de camions roulant avec un carburant alternatif au pétrole. Ainsi, le transport de nos déchets est réalisé, depuis mars 2021, par 6 camions roulant au biogaz naturel comprimé (GNC) sur les 8 nécessaires à l'acheminement des déchets, tous partant de centres de transfert appartenant à Trivalis, disséminés dans le département. En faisant le choix du ticket « bioGNC », le syndicat soutient la production et l'alimentation en gaz issu d'usines de méthanisation locales. Cette politique environnementale permet de réduire, quasiment par 10, les émissions de CO₂ dans l'air par rapport à une carburation au diesel et supprime pratiquement toutes émissions de particules.



JUILLET

LES DÉCHETS À L'ORIGINE D'ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE OU DE CULTURE

Trivalis assure la maîtrise d'ouvrage de quatre installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Dans le cadre de l'exploitation de ces sites, le biogaz produit dans les alvéoles de déchets est actuellement collecté puis dégradé en torchère.

Dans une démarche de développement des énergies renouvelables, le syndicat a en projet d'installer des moteurs électriques afin d'utiliser le biogaz en cogénération. Les moteurs seraient alimentés par le biogaz issu de la dégradation des déchets stockés dans les alvéoles. Ces moteurs produiraient à la fois de l'électricité injectable dans le réseau public d'électricité, soit l'équivalent de la consommation électrique de 750 foyers à l'année, et de la chaleur à récupérer. L'installation de trois moteurs électriques d'une puissance de 499 kW dégagerait une énergie thermique de 4 000 MWh environ.

Le bureau d'études EXIT ENERGIES, agissant pour rapprocher les consommateurs des producteurs de chaleur, a réalisé, pour le compte de Trivalis, un diagnostic du site à Tallud-Sainte-Gemme et de son gisement de chaleur. Le but est d'attirer les porteurs de projets et d'accueillir une nouvelle activité susceptible de valoriser de façon industrielle la chaleur, aujourd'hui fatalement perdue.

L'installation de stockage à Tallud dispose d'un périmètre foncier suffisant (20 000 m²) pour accueillir une nouvelle activité et utiliser tout ou partie de cette énergie. Plusieurs activités ont été identifiées comme compatibles avec l'utilisation de cette source d'énergie : le maraîchage sous abri chauffé, l'aviculture, le séchage de bois ou encore l'aquaponie (couplage maraîchage et aquaculture).

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



JUILLET

LE CENTRE DE TRANSFERT DE LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU INAUGURÉ

Le nouveau centre de transfert construit à La Boissière-de-Montaigu a été inauguré le 9 juillet 2021. Pour sa première inauguration, depuis son élection comme président de Trivalis, Damien Grasset indique « qu'avec des équipements répartis sur le département, nous participons à améliorer le bilan carbone des déchets ». Un centre de transfert permet, en effet, de diviser par quatre le nombre de camions sur les routes.

Après l'inauguration, les Boissériens étaient invités à venir visiter l'équipement. Une centaine de personnes ont pu découvrir la vie du centre de transfert depuis une animation vidéo et obtenir des réponses à toutes leurs questions.



SEPTEMBRE

TRIVALIS REÇOIT LE LABEL ECONOMIE CIRCULAIRE À PARIS

Le 16 septembre, Véronique Besse, vice-présidente de Trivalis en charge de la communication, a reçu des mains du président de l'Ademe le label récompensant l'engagement du syndicat en matière d'économie circulaire. Les objectifs principaux de ce label portent sur l'ensemble des actions mises en œuvre par Trivalis pour réduire les prélèvements de ressources naturelles, préserver la biodiversité, limiter les activités industrielles émettrices de gaz à effet de serre, favoriser le retour au sol de la matière organique et proposer des solutions qui contribuent au développement d'activités humaines durables et solidaires.

Au-delà des objectifs réglementaires, ce label vise à replacer l'humain au centre des décisions. Il permet d'accompagner sur le terrain, les acteurs locaux et les habitants, pour une transition environnementale nécessaire et opérationnelle.



OCTOBRE

DAMIEN GRASSET INTERPELLE LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Président de la FNCC, Damien Grasset a mis à profit la venue du ministre de l'Agriculture en Vendée, Julien Denormandie, invité au Carrefour des Maires aux Herbiers le 8 octobre dernier. Damien Grasset a pu expliquer au ministre, les menaces infondées qui pèsent sur les collectivités qui valorisent la part organique des ordures ménagères par tri-compostage. La remise en cause du tri-compostage par la loi AGECE n'a aucun sens, puisque ce compost respecte parfaitement les normes en vigueur et enrichit des sols qui manquent cruellement de matière organique.

Le Président a aussi rappelé la collaboration de Trivalis avec la Chambre d'Agriculture et le Conseil Départemental dès 2009, pour une traçabilité et une valorisation optimale du compost des deux usines TMB vendéennes.



OCTOBRE

UNE DÉLÉGATION LIBANAISE EN VENDÉE POUR UN VOYAGE D'ÉTUDES

Le 26 octobre 2021, les élus du comité syndical de Trivalis ont accueilli élus et agents municipaux libanais. Cette délégation libanaise réalisait un voyage d'études en Pays de la Loire en rapport avec des problématiques essentielles : l'eau, l'énergie et les déchets.

Trivalis a conduit ces élus et agents municipaux libanais à Givrand pour visiter la centrale solaire couvrant l'ancien site de stockage de déchets ultimes, la plateforme de compostage des biodéchets et le centre de transfert.

Ces trois jours en Pays de la Loire dont ce 26 octobre en Vendée vise, d'une part, à partager les compétences de nos collègues libanais dans le domaine de la gestion environnementale et

des énergies renouvelables. D'autre part, les collectivités françaises vont accompagner les collectivités territoriales libanaises dans le montage et la rédaction de projets pilotes répondant à ces enjeux environnementaux.

Ce voyage d'études s'inscrit dans le cadre du projet Socle : Soutien Opérationnel aux Collectivités Libanaises pour l'Environnement. Les Pays de la Loire ont été la première région à obtenir, en 2019, un financement FICOL par l'Agence Française de Développement au Liban. Ce financement est destiné à des cycles de formation dont les voyages d'études font partie.



NOVEMBRE

RÉSULTATS DES ESSAIS DU COMPOST VALORISÉ EN AGRICULTURE

Le 30 novembre, à Grand'Landes, Trivalis, la Chambre d'Agriculture et Arvalis étaient réunis dans un champ de blé appartenant à un jeune agriculteur pour constater les bénéfices du compost issu des ordures ménagères, sur la structure et la vie microbienne du sol.

L'autre objectif de cette rencontre portait sur les résultats de l'essai en cours sur des micro-parcelles dans le Sud Vendée, à Oulmes. L'essai, suivi par la Chambre d'Agriculture, est en place depuis 2014. Plusieurs parcelles sont comparées, certaines ont reçu des apports de compost, d'autres des apports de fumier de bovin et d'autres aucune matière organique.

Cet essai vise à mesurer les effets agronomiques et la vie biologique des sols, contrôler les risques sanitaires éventuels pour les plantes.

Le compost produit a peu d'effets sur l'azote. Le cadmium, mercure et chrome sont présents en très faible quantité dans le sol au même niveau que pour le fumier de bovin. Les teneurs en cuivre et en zinc, de la modalité « compost », dépassent celles de la modalité « fumier ». Ces deux oligo-éléments sont très recherchés par les plantes.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Déchèteries : accompagnement des adhérents

Depuis plusieurs années, le syndicat accompagne les collectivités dans l'harmonisation des déchèteries en Vendée. Une signalétique départementale pour les panneaux sur les sites et la formation des agents avec entre autres la distribution d'un guide pratique détaillant les différentes filières de déchets leur sont ainsi proposées. Ce travail d'harmonisation contribue au bon développement des filières de tri pour augmenter l'orientation des déchets valorisables dans les bonnes bennes et ainsi assurer des recettes issues de la vente des matériaux.

En 2021, Trivalis a poursuivi cet accompagnement à travers différentes actions.

L'ÉQUIPE COORDINATION DÉCHÈTERIES

Depuis mai 2021, dans la perspective de renforcer l'efficacité des actions, d'améliorer et d'optimiser le lien entre le haut-de-quai, le bas-de-quai et le contrôle d'exploitation, Trivalis a constitué une équipe de 2 coordinateurs terrain qui vont à la rencontre des agents de déchèteries. Leur rôle est d'aborder des thèmes d'intervention ciblés, notamment en fonction des indicateurs issus de l'Observatoire des déchets de Vendée, pour mieux accompagner les agents dans la mise en place de leviers techniques, économiques et environnementaux.

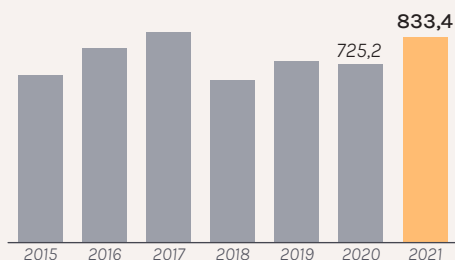
Résultats des thèmes traités en 2021 :



Les déchets dangereux EcoDDS et hors EcoDDS

+ 14,9 %

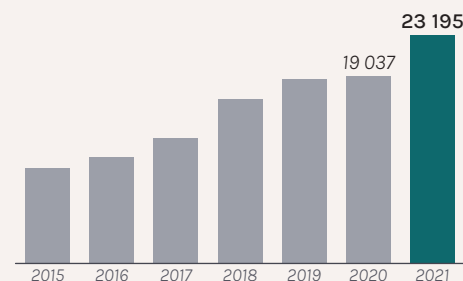
soit 108 tonnes triées en plus, soit un évitement de dépenses estimé à plus de 70 000 €



L'ameublement

+ 21,8 %

soit 4 158 tonnes triées en plus, soit un évitement de dépenses estimé à plus de 300 000 €



L'OBSERVATOIRE S'ENRICHIT

Imposante base de données, l'Observatoire des déchets de Vendée, créé en 2018 avec l'aide de Géo Vendée, devient la référence, en Vendée, pour connaître l'état des déchets et tout ce qui s'y rapporte : informations liées aux déchèteries, informations liées aux modes de collecte, tonnages collectés par les adhérents. Cette plateforme permet une meilleure traçabilité et une conservation des données dans un outil commun entre le Syndicat et ses collectivités adhérentes.

En 2021, la base de données s'est enrichie pour apporter encore plus de services aux collectivités en charge de la collecte des déchets en Vendée :

- Validation mensuelle des tonnages, base de calcul des contributions des collectivités vers le syndicat départemental ;



- Module de création de tableaux de bord avec des indicateurs et cartes de suivi en cours de développement cette année ;
- Consultation et téléchargement des quantités de déchets dans les déchèteries et informations liées à ces sites de collecte ;
- Téléchargement du bilan annuel des quantités collectées comparées à la moyenne départementale, données utiles au rapport annuel des collectivités ;
- Téléchargement des rapports mensuels des éco-organismes et des prestataires ;
- Cartographie des déchèteries des collectivités avec des informations type adresse, horaires d'ouverture, etc., que les collectivités peuvent intégrer sur leur propre site web.



ACCOMPAGNEMENT – INGÉNIERIE DÉCHÈTERIES

Trivalis propose aux collectivités adhérentes volontaires un accompagnement « à la carte », en fonction de leurs besoins :

- Réalisation de bilans et de pré-études de faisabilité liés aux déchèteries
- Accompagnement lors de visites de déchèteries
- Présentations / interventions en réunions locales (Commissions, Bureaux...)
- Travail commun sur les données de l'Observatoire

JOURNÉE NATIONALE ET DIGITALE SUR LES DÉCHÈTERIES

Le 22 juin 2021, une e-rencontre nationale organisée par Idéal Connaissances⁽¹⁾, en partenariat avec Trivalis a rassemblé 180 participants dans toute la France. L'objectif de cette journée était d'apporter des explications et des pistes de réflexion sur différentes thématiques liées aux déchèteries. Une première séance d'échanges a porté sur les conséquences de la loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) dans la gestion des déchèteries. Puis, 4 ateliers, animés par des agents de Trivalis, ont été proposés aux participants. Un premier sur la place des filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur) dans les déchèteries, un second sur la prise en compte des déchèteries dans les politiques de prévention des déchets, un troisième sur les nouveaux modèles de déchèteries et, enfin, un quatrième sur l'accompagnement et la formation des agents. Pour conclure, la déchèterie a été présentée comme la porte d'entrée de l'économie circulaire de son territoire.

(1) Idéal Connaissances développe des services pour faciliter et accélérer le partage des bonnes pratiques et l'innovation au sein des collectivités territoriales.

SOUTIENS - RECYCLERIES

Considérant que le détournement d'objets ou de matériaux constitue à la fois un moyen de limiter l'enfouissement et participe au réemploi, Trivalis a décidé d'appuyer financièrement à l'investissement les projets de recycleries portés par les collectivités adhérentes. Un montant d'aide pouvant aller sous certaines conditions jusqu'à 75 000 € par projet, a été validé par les élus.



SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION ET AU TRI DES DÉCHETS



CAMPAGNE DÉPARTEMENTALE POUR RÉDUIRE LES EMBALLAGES

D'avril à novembre 2021, Trivalis fait campagne pour la réduction des emballages et invite les Vendéens à réfléchir à leur comportement d'achat. D'après un sondage, 53 % des Vendéens déclarent acheter des produits avec peu ou moins d'emballages. Un chiffre encourageant qui démontre une réelle sensibilité des Vendéens à leur production de déchets. La campagne départementale va sensibiliser aux gestes d'achat, visant la préservation de notre environnement. Tous les moyens possibles sont utilisés : la radio, la presse quotidienne, hebdomadaire et gratuite, la télévision, l'affichage et les réseaux sociaux.



TRIVALIS LANCE LES INFLUENCEURS DU ZÉRO DÉCHET

Au printemps 2021, Trivalis lançait un appel aux volontaires pour constituer un groupe de 100 personnes, novices ou amatrices, souhaitant s'investir dans la démarche zéro déchet. En septembre, 88 Influenceurs sont réunis pour une réunion de lancement afin de découvrir le déroulement des 8 mois d'accompagnement. Pour agir sur leur production de déchets, les Influenceurs vont devoir s'investir de différentes manières : peser leurs déchets, participer à des p'tits défis, prendre part à des animations et enrichir leur culture zéro déchet. Avec cette opération, le syndicat espère vivement que les Influenceurs réduiront leur production de déchets, mais aussi, qu'ils diffuseront autour d'eux la démarche.

Astuces et recettes zéro déchet sur trivalis.fr

Pour aider les Vendéens à réduire leurs déchets et surtout leurs emballages, Trivalis met en ligne sur son site internet, une page spéciale consacrée au thème du zéro déchet et accessible via la rubrique « Passons au zéro déchet ». On y trouve multitudes d'astuces, de recettes et des vidéos tuto. On apprend à fabriquer soi-même son déodorant, faire sa lessive au savon de Marseille, fabriquer ses éponges lavables, autant de solutions simples à mettre en œuvre pour réduire significativement sa production de déchets à la maison.



SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Au sein de la recyclerie de Vendée Grand Littoral à Talmont-Saint-Hilaire, Damien Grasset, président de Trivalis, et Daniel Laidin, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, se sont donnés rendez-vous le 22 novembre pour signer une convention. Cette convention officialise un partenariat entamé il y a plus de 10 ans pour favoriser la réduction des emballages à usage unique, promouvoir la réparation et le réemploi, etc. Toutes ces actions n'ont qu'un seul but : accompagner les artisans vendéens à la préservation de l'environnement.





LES RENCONTRES TECHNIQUES DE LA CONSIGNE DES BOUTEILLES EN VERRE

À l'automne, Trivalis, en collaboration avec le Réseau National Consigne et l'association Bout' à Bout', a organisé des rencontres techniques portant sur la consigne des bouteilles en verre.

En septembre, ce sont les brasseurs qui se sont réunis à VENDÉE TRI puis en décembre ce fut le tour des grandes et moyennes surfaces vendéennes. Ce fut l'occasion pour ces professionnels de prendre conscience des enjeux environnementaux associés aux emballages jetables, de visiter le process de VENDÉE TRI mais aussi de découvrir le dispositif logistique régional de la consigne des bouteilles en verre. L'objectif de ces rencontres était d'inciter les professionnels à adopter la consigne comme une alternative durable aux bouteilles en verre à usage unique. Une étude de l'Ademe démontre que le réemploi des bouteilles en verre par rapport à leur recyclage présente de nombreux avantages : jusqu'à 76 % d'énergie économisée, 79 % d'émissions de GES réduite et 33 % d'eau économisée quand ce réemploi est géré à proximité (dans un périmètre inférieur à 260 km).



LES COMMERÇANTS-ARTISANS DE VENDÉE SONT INVITÉS À LIMITER LES EMBALLAGES PROPOSÉS À LEUR CLIENTÈLE

Depuis le 10 février 2020, la loi Anti-gaspillage pour une Economie circulaire prévoit la fin progressive de TOUS les emballages plastiques à usage unique d'ici 2040. Dans ce cadre, Trivalis s'associe à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et à la Chambre du Commerce et de l'Industrie pour accompagner les commerçants-artisans de Vendée dans la compréhension de la Loi et la communication auprès de leur clientèle. Quelques 6 802 dépliants ont été transmis aux artisans-commerçants de Vendée pour les aider dans la suppression du plastique à usage unique. Ce dépliant présente notamment 8 alternatives à mettre en place pour faire moins d'emballages. Consigne, vaisselle de seconde main, produits en vrac, etc., sont des solutions parmi tant d'autres.



LE MARATHON « MON COMMERÇANT ZÉRO DÉCHET »

Événement national, le marathon « Mon commerçant zéro déchet » a pour objectif de mobiliser un maximum de commerçants autour des pratiques de vente favorisant la réduction des emballages. Trivalis, en partenariat avec l'antenne locale Zero Waste Vendée, a pris part à cet événement. Quatre temps forts ont été programmés :

- Mobiliser des citoyens-démarcheurs à travers une formation grand public en live sur la page Facebook de Trivalis ;
- Communiquer l'action à la presse locale ;
- Diffuser sur les réseaux sociaux une série de 7 publications illustrant les pratiques de ventes favorisant la réduction des emballages ;
- Remettre un sticker aux commerçants représentés dans les associations commerçantes de l'UKA (Fédération Vendéenne des Unions Commerciales et Artisanales).

SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION ET AU TRI DES



DES ÉMISSIONS AVEC TV VENDÉE

Pour bien comprendre les enjeux de la réduction des déchets, Trivalis a réalisé, avec TV Vendée, un programme intitulé « L'instant conso responsable », de 8 épisodes. Chaque séquence vidéo présente une thématique : les atouts du compostage, la réduction des emballages, la consigne du verre, le réemploi, le vrac, la lutte contre le gaspillage alimentaire, etc. Les épisodes ont été diffusés sur TV Vendée mais aussi relayés sur les réseaux sociaux et disponibles sur la chaîne YouTube du syndicat.

Au mois de mai, le président, Damien Grasset, s'est prêté au jeu de l'émission « Sans Détour » à bord d'une voiture pilotée par Hervé Le Roch, le directeur de TV Vendée. En sont extraites 4 courtes vidéos qui nous disent l'essentiel sur nos déchets. Nul besoin d'un long discours pour expliquer les déchets en Vendée, les évolutions, la stratégie de Trivalis ou encore les déchèteries, seulement des mots sans détour.



COLLECTE DE BIO DÉCHETS

Partant du constat que plus de 40 % des ordures ménagères sont constitués de biodéchets, Trivalis accompagne les collectivités adhérentes en lançant une étude départementale sur le tri à la source. En 2021, des enquêtes menées auprès des professionnels ont permis de mesurer la production de biodéchets et des enquêtes menées auprès des particuliers ont mis en lumière les pratiques des usagers. Ces données orientent la stratégie du syndicat en matière de Tri à la source (collecte séparée et gestion de proximité des biodéchets).



RÉDUIRE SES DÉCHETS ET MIEUX TRIER AVEC LES VALORIZATTI

En 2021, près de 600 vacanciers ont assisté à la tournée estivale de la famille Valorizatti sur le littoral vendéen. Du 26 au 30 juillet 2021, la caravane des Valorizatti a fait étape dans cinq communes littorales de Vendée : Brétignolles-sur-Mer, Saint-Gilles-Croix-De-Vie, Les Sables d'Olonne, Jard-sur-Mer et La Tranche-sur-Mer. La famille Valorizatti a été créée par Trivalis et la troupe de théâtre Casus Délires. A l'image d'une troupe de forains, les Valorizatti, à bord de leur caravane, sillonnent la Vendée. Jongleur de déchets, Docteur Valorizatti, mentaliste sur la réduction des déchets, Cocotte la poule, etc., sont les habitants de cette caravane. Ils réinventent, de manière ludique et pédagogique, le tri et la réduction des déchets, en transmettant les bonnes consignes de tri des emballages et les astuces pour réduire les déchets.

DÉCHETS



La Mini Transat aux Sables d'Olonne

Du 16 au 25 septembre 2021, la Mini-Transat a ouvert son village à Port Olonna. Les équipes de Trivalis étaient présentes pour sensibiliser le grand public ainsi que plus de 650 scolaires, dans le cadre du Label Bleu, au tri et à la réduction des déchets.



ATELIERS CAMPING

Durant la saison estivale, en partenariat avec la Fédération Vendéenne de l'Hôtellerie de Plein Air, Trivalis était présent dans les campings pour transmettre et partager aux estivants les bonnes consignes de tri et les astuces pour réduire les déchets. Plus de 50 ateliers, alternant fabrication de peinture végétale et création de tawashis, et autres jeux ludiques et pédagogiques qui ont ravi les touristes.



TROIS COMMUNES TESTENT LE ZÉRO DÉCHET

Les communes de Saint-Hilaire-des-Loges, de Jard-sur-Mer et de Rocheservière ont candidaté à l'opération « Communes test Zéro Déchet » visant à tester localement des actions de prévention et à en tirer des enseignements pour les démultiplier dans toute la Vendée.

Des comités de pilotage, constitués d'élus, d'agents communaux, d'habitants, mais aussi de la collectivité en charge de la collecte des déchets, travaillent à la mise en place d'actions dans chaque commune. Des caractérisations d'ordures ménagères et d'emballages ont été réalisées pour établir un point zéro et cibler les actions prioritaires à mettre en place.

STAND TOUS AU JARDIN

Via son stand Tous au jardin, Trivalis continue à encourager le grand public à reconsidérer les « déchets » issus du jardin non plus comme des déchets mais comme des ressources. Ce stand, qui permet de distiller des conseils simples et utiles pour valoriser ses « déchets végétaux » chez soi, a été déployé plus d'une dizaine de fois en 2021, que ce soit lors d'événements liés au jardin (ex : salon, fête de la nature) ou simplement en déchèterie.



Animation virtuelle pour les scolaires

Conditions sanitaires obligent, Trivalis se réinvente dans la sensibilisation des élèves et propose différents ateliers, habituellement dispensés en classe, désormais disponibles par visio-conférence. Les ambassadrices du tri de Trivalis voient ainsi leur métier évoluer. Chaque atelier a été raccourci en temps, car l'attention des uns et des autres est mobilisée différemment dans une relation par écran interposé. Les enseignants peuvent solliciter cette intervention virtuelle en surfant sur trivalis.fr ou par mail sur contact@trivalis.fr.



BILAN GÉNÉRAL DU TRAITEMENT DES DÉCHETS



70 %
de déchets
valorisés

Ce rapport annuel 2021, présente pour la seconde année les données issues de l'Observatoire des déchets, ce qui participe à l'amélioration de la gestion des données relatives aux tonnages. Ces données sont comparées avec celles de l'exercice 2020.

De plus, ce rapport annuel présente les mesures prises pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement lors des opérations de gestion des déchets.

Évolution des tonnages

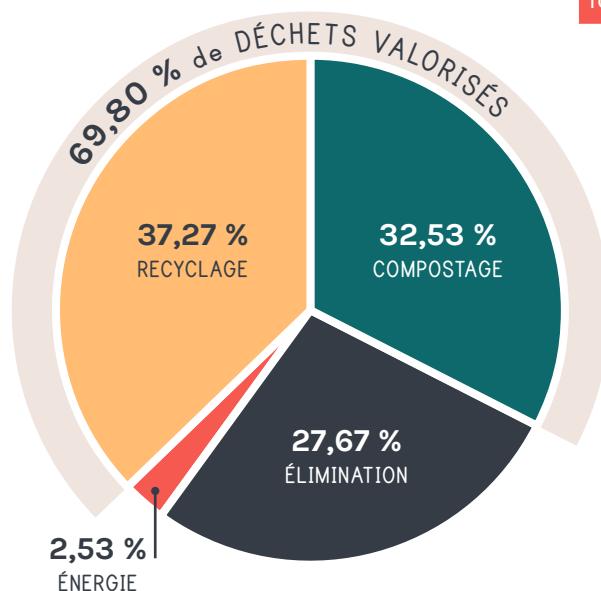
	2020	2021	
	En tonne	Évolution	En kg/an/hab
Valorisation matière	210 966	+ 14,80%	302,2
Valorisation organique	123 984	+ 9,03%	168,7
Valorisation énergétique	11 493	- 8,67%	13,1
Élimination	111 265	+ 5,48%	146,5
Total	457 708	+ 10,38%	630

LA VALORISATION DES DÉCHETS DÉPASSE LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA LOI

En 2021, les collectivités de Vendée adhérentes à Trivalis ont collecté 505 211 tonnes de déchets auprès de leurs usagers.

Trivalis les a traités et en a valorisé près de 70 %. Cette performance s'affiche comme exceptionnelle comparée aux objectifs nationaux fixés par la loi de Transition énergétique pour la croissance verte (55 % de valorisation globale pour 2020 et 65 % pour 2025).

Données hors gravats, déchets dangereux, amiante et extincteurs.



LES DÉCHETS EN VENDÉE

505 211 tonnes
traitées en 2021

801 311
vendéens (population DGF*)



* Dotation Globale de Fonctionnement

257 kg
à la maison



373 kg
à la déchèterie

630 kg
par an et par habitant

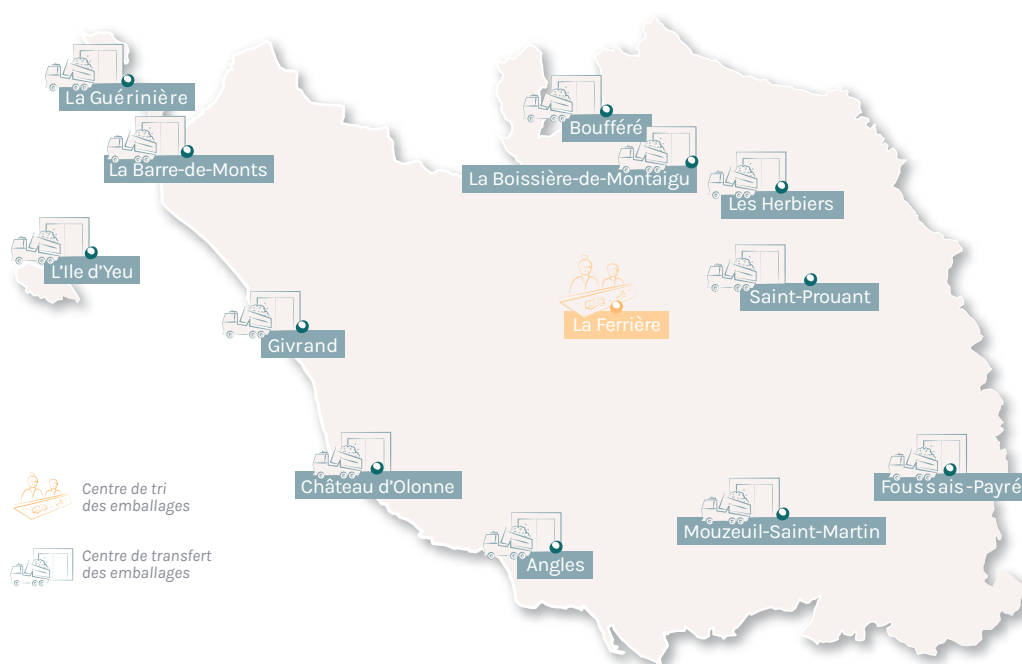


VALORISATION MATIÈRE OU RECYCLAGE

242 183
tonnes
de déchets
recyclés

Évolution
des tonnages

	2020	2021		
	En tonne	Évolution	En kg/an/hab	
À LA MAISON				
Verre	39 467	41 858	+ 6,06%	52,2
Emballages	21 836	21 409	- 1,96%	26,7
Papiers	16 261	15 923	- 2,08%	19,9
Ferraille issue des TMB	737	761	+ 3,31%	1,0
À LA DÉCHÈTERIE				
Carton	10 111	11 190	+ 10,67%	14,0
Gravats	64 810	86 661	+ 33,72%	108,1
Bois	13 685	13 772	+ 0,64%	17,2
Ferraille et métaux précieux	10 909	11 652	+ 6,81%	14,5
D3E - déchets électriques	7 552	8 268	+ 9,48%	10,3
Plastiques rigides	3 696	4 008	+ 8,44%	5,0
Plastiques souples	284	306	+ 7,58%	0,4
Polystyrène	177	210	+ 18,64%	0,3
Plaques de plâtre	1 883	2 345	+ 24,54%	2,9
Extincteurs	16	16	0,00%	0,0
Déchets d'ameublement	19 037	23 195	+ 21,84%	28,9
Déchets spéciaux	505	609	+ 20,59%	0,8
Total	210 966	242 183	14,80%	302,2



Mesures prises sur le centre de tri pour protéger
la santé de l'homme et l'environnement

- Réalisation d'une 4^{ème} alévole de stockage amont et renforcement des dispositifs de détection et de protection incendie
- Traçabilité de l'ensemble des lots de matières recyclables valorisées dans les usines de recyclage
- Analyses semestrielles des eaux de lagune
- Traitement en CSR des refus de tri (pas d'enfouissement des déchets entrants dans le centre de tri)

LES CENTRES DE TRANSFERT

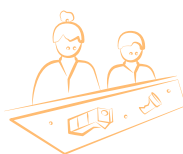


Pour optimiser le transport, 71 535 tonnes de déchets valorisables collectés par les collectivités adhérentes ont transité par les centres de transfert.

Données chiffrées en tonnes

	Exploitant	Emballages	Verre	Papier	Carton	Total
> Angles	Véolia Propreté	864	2 779	-	-	3 643
> Boufféré	Véolia Propreté	549	-	-	-	549
> Château-d'Olonne	Urbaser	4 814	7 323	2 371	192	14 700
> Foussais-Payré	Véolia Propreté	1 118	645	-	-	1 763
> L'Île d'Yeu	Suez Environnement	418	688	114	209	1 429
> Givrand	Véolia Propreté	4 849	4 262	2 300	-	11 411
> La Barre-de-Monts	Véolia Propreté	1 891	2 819	971	-	5 681
> La Boissière-de-Montaigu	Véolia Propreté	2 797	1 403	1 379	-	7 579
> La Ferrière	Coved	-	6 789	2 659	-	9 448
> La Guérinière	Véolia Propreté	829	1 526	272	-	2 627
> Les Herbiers	Régie CC Pays des Herbiers	1 807	-	-	-	1 807
> Mouzeuil-Saint-Martin	Véolia Propreté	2 917	1 960	2 459	-	7 336
> Saint-Prouant	Véolia Propreté	2 965	5 716	2 460	-	11 141
		23 021	34 507	13 606	401	71 535

LE CENTRE DE TRI



Dans le centre de tri, des valoristes et du matériel de tri séparent les matériaux selon leur nature (plastique, acier, aluminium, carton) et extraient les indésirables (vaisselle, objets non recyclables, ...). Les emballages sont ensuite compactés avant d'être envoyés vers les filières de recyclage dont les usines sont réparties sur le territoire français.

Données chiffrées en tonnes

	Exploitant	Emballages	Verre	Papier	Carton	Total
> VENDÉE TRI La Ferrière	Coved	39 418*	-	-	3 740	43 158

* Intègre les emballages de l'Entente Intercommunale et des déchets tiers.

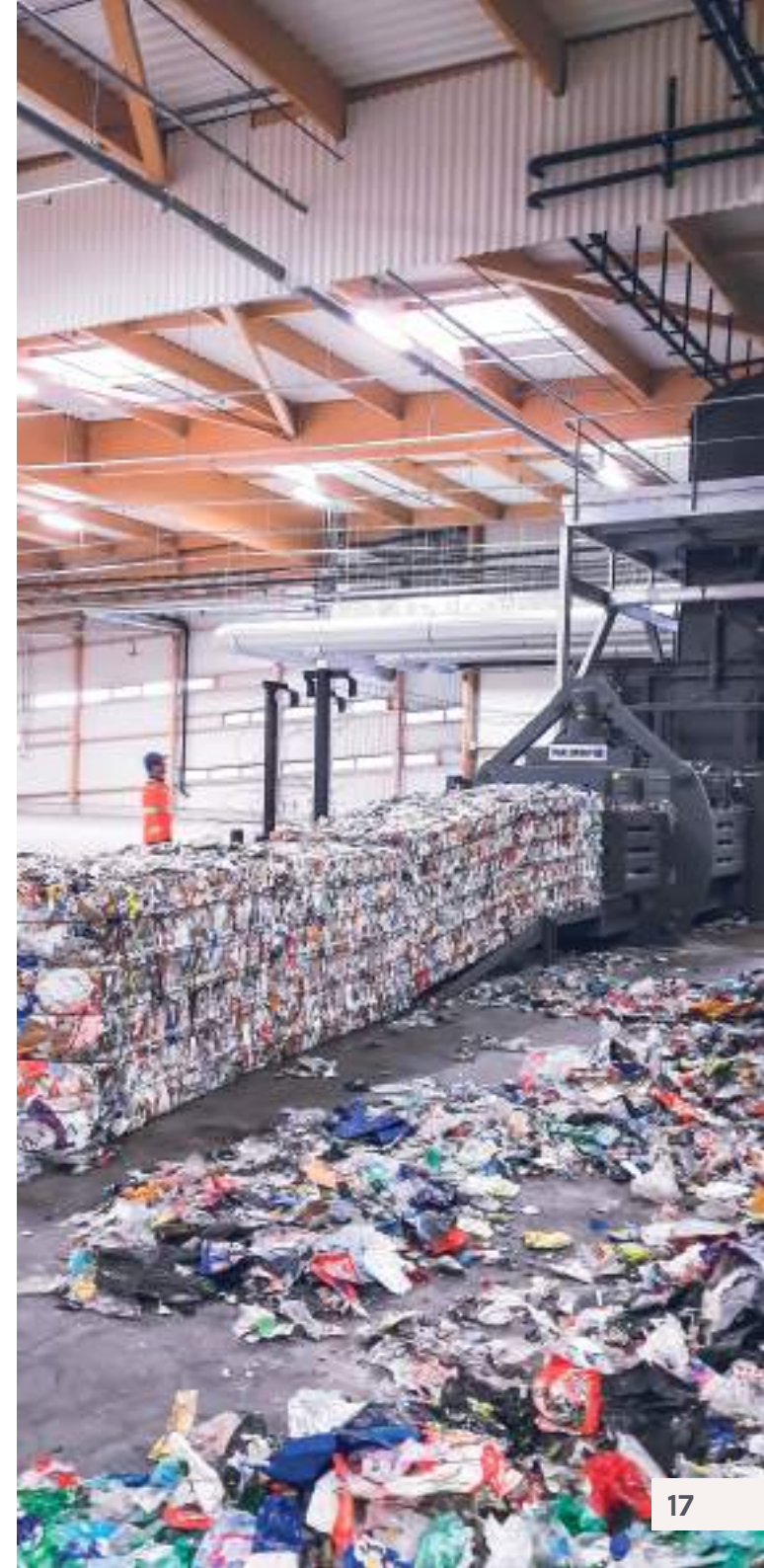
TRAITEMENT HORS INSTALLATIONS TRIVALIS

Notons qu'en 2021, 371 tonnes d'emballages ont été exportés vers l'usine Paprec TRIVALO Bretagne pour être triés.



10 336 tonnes de refus de tri en 2021

Ces déchets non recyclables ont été valorisés soit en CSR (Combustible Solide de Récupération) dans l'usine de Sèché à Changé (91 %), soit en incinération dans l'usine d'ALCEA à Nantes (9 %). Ces valorisations permettent d'alimenter en énergie, des réseaux de chaleur, dans les agglomérations nantaise et lavalloise.



VALORISATION ORGANIQUE OU COMPOSTAGE



135 174
tonnes
de déchets
compostés

Évolution des tonnages

	2020	2021		
	En tonne	Évolution	En kg/an/hab	
À LA MAISON				
Compost de tri-compostage	14 099	18 602	+ 31,94%	23,2
Perte matière	21 693	20 960	- 3,38%	26,2
Biodéchets	910	986	+ 8,35%	1,2
Papiers issus des refus de tri	265	46	- 82,73%	0,1
À LA DÉCHÈTERIE				
Compost de déchets verts	85 897	93 167	+ 8,46%	116,3
Souches	1 120	1 413	+ 26,16%	1,8
Total	123 984	135 174	+ 9,03%	168,7

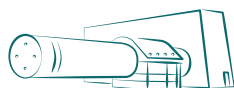


Mesures prises sur les usines de tri-compostage pour protéger la santé de l'homme et l'environnement

- Bâtiments fermés et équipés de système de traitement de l'air (*lavage acide et traitement biomasse*) pour réduire les émissions d'odeurs et de composés type COV
- Systèmes de détection incendie reliés à une astreinte
- Analyses de chaque lot de compost pour l'ensemble des paramètres définis par la norme NFU 44-051 et la norme TERROM (*fréquence d'analyses supérieure aux fréquences définies par la norme*)
- Analyses séparées des lots de compost d'ordures ménagères et des lots de compost de déchets verts (*garantie d'absence de dilution*)
- Installation de portiques de brumisation de neutralisant d'odeurs autour des portes les plus sensibles (hall de maturation) pour réduire les gênes éventuelles vis-à-vis des riverains
- Renforcement de la traçabilité des composts intégrés dans les parcelles agricoles par un suivi des évacuations par la Chambre d'Agriculture de la Vendée (*tiers expert*)

LES USINES DE TRI-COMPOSTAGE

Dans les usines de tri-compostage, les déchets fermentescibles sont extraits des ordures ménagères résiduelles. Les deux objectifs de ce traitement : valoriser en compost les déchets fermentescibles sur des terres agricoles et ne stocker que des déchets non valorisables.



Données chiffrées en tonnes

Exploitant	Déchets réceptionnés	Compost produit	Refus	Ferraille récupérée	
> Trivalandes Saint-Christophe-du-Ligneron	Véolia Propreté	53 621	8 439	31 194	485
> Trivalonne Château d'Olonne	Urbaser	35 454	10 099	19 966	273

TRAITEMENT HORS INSTALLATIONS TRIVALIS

Notons qu'en 2021, 397 tonnes d'ordures ménagères ont été traitées au sein de l'Eco Centre d'Arthon-en-Retz (Pornic Agglo - Pays de Retz) : 64 tonnes de compost ont été produites et 3 tonnes de ferrailles ont été récupérées.

LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE DE DÉCHETS VÉGÉTAUX et/ou DE BIODÉCHETS

Données chiffrées en tonnes

Exploitant	Déchets verts	Biodéchets	Total	
PLATEFORMES INDUSTRIELLES	> Foussais-Payré Véolia Propreté	1 058	339	1 397
	> Givrand Véolia Propreté	4 657	239	4 896
	> La Guérinière Véolia Propreté	4 080	-	4 080
			10 373	
PATEFORMES DE QUARTIER	> Dompierre-sur-Yon Compost In Situ	-	43	43
	> Grosbreuil Compost In Situ	-	18,1	18,1
	> Les Clouzeaux Compost In Situ	-	12	12
	> Saint-Philbert-de-Bouaine Compost In Situ	-	26,7	26,7
			99,8	



6876
composteurs
distribués en 2021

soit un taux d'équipement des foyers
de 42 %



42 pavillons de compostage
depuis 2010

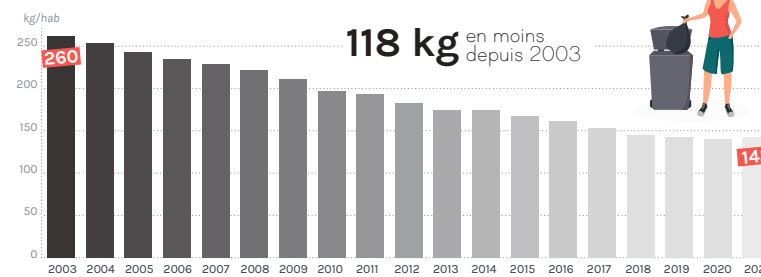
- 9 pour des établissements scolaires
- 23 pour des quartiers ou en bas d'immeuble
- 9 pour des EHPAD · 1 dans un camping

ÉLIMINATION



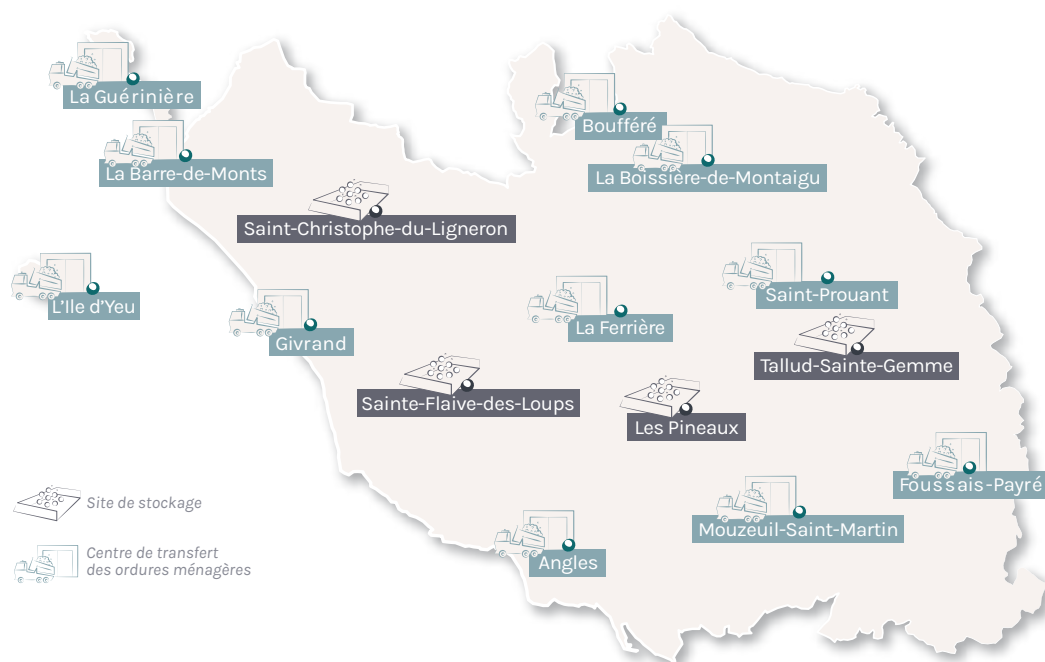
117 714
tonnes
de déchets
éliminés

TOUJOURS MOINS D'ORDURES MÉNAGÈRES



Évolution des tonnages

	2020	2021	
	En tonne	Évolution	En kg/an/hab
À LA MAISON			
Ordures ménagères éliminées	18 757	+ 24,5%	29,14
Refus de tri compostage	52 887	- 2,8%	64,15
À LA DÉCHÈTERIE			
Tout-venant de déchèterie	37 502	+ 8,2%	50,65
Amiante	325	+ 40,0%	0,57
Déchets dangereux	1 794	+ 7,1%	2,40
Total	111 265	+ 5,8%	146,9



Mesures prises sur les installations de stockage pour protéger la santé de l'homme et l'environnement

- Analyses hebdomadaires des lixiviats bruts et traités par un laboratoire interne
- Analyses trimestrielles des lixiviats bruts et traités par un laboratoire extérieur agréé
- Analyses semestrielles des bassins d'eaux pluviales par un laboratoire extérieur agréé
- Captage à l'avancement des biogaz dans les casiers en exploitation pour réduire les émissions de biogaz dans l'atmosphère et limiter les GES
- Utilisation de la chaleur dégagée par la combustion des biogaz pour réchauffer les lixiviats et améliorer leur traitement biologique
- Réduction de la concentration de certains paramètres physico-chimiques en sortie de station par rapport à la réglementation nationale (DCO)
- Réhabilitation des alvéoles par une membrane PEHD étanche pour proscrire l'impluvium dans les déchets (réduction de la production de lixiviats) et renforcer la captation des biogaz émis par les casiers réhabilités
- Exploitation par demi-casier pour limiter la production de lixiviats et les émissions d'odeurs
- Installation de détecteurs de flamme reliés à une astreinte autour des zones exploitées pour réduire les risques d'incendie (aucun incendie majeur depuis 2012)

LES CENTRES DE TRANSFERT

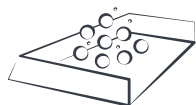


Pour optimiser le transport, 76 015 tonnes d'ordures ménagères collectées par les collectivités adhérentes ont transité par les centres de transfert et 7 541 tonnes de tout-venant.

Données chiffrées en tonnes

	Exploitant	Ordures ménagères	Tout-venant	Total
> Angles	Véolia Propreté	4 143	-	4 143
> Boufféré	Véolia Propreté	1 360	-	1 360
> Foussais-Payré	Véolia Propreté	3 541	-	3 541
> Givrand	Véolia Propreté	12 332	6 236	18 568
> L'Île d'Yeu	Suez Environnement	1 283	1 305	2 587
> La Barre-de-Monts	Véolia Propreté	10 495	-	10 495
> La Ferrière	Coved	19 164	-	19 164
> La Boissière-de-Montaigu	Véolia Propreté	6 480	-	6 480
> La Guérinière	Véolia Propreté	5 083	-	5 083
> Mouzeuil-Saint-Martin	Véolia Propreté	9 023	-	9 023
> Saint-Prouant	Véolia Propreté	9 592	-	9 592
		76 015	7 541	83 556

LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE



Une installation de stockage des déchets non dangereux (ISD) est une installation de traitement permettant de stocker définitivement les ordures ménagères résiduelles non valorisables, c'est-à-dire non recyclables. Un ensemble de mesures visant à assurer l'étanchéité du stockage sont mises en place, constitué d'une barrière passive (géologique) et d'une barrière active (géomembranes).

Données chiffrées en tonnes

	Exploitant	Nature des déchets	Total
> Tallud-Saint-Gemme	Séché Environnement	Ordures ménagères résiduelles, tout-venant et boues de curage des lagunes	31 796
> Les Pineaux	Séché Environnement	Tout-venant	22 402
> Sainte-Flaive-des-Loups	Séché Environnement	Refus de tri-compostage et tout-venant	30 805
> Saint-Christophe-du-Ligneron	Véolia Propreté	Refus de tri-compostage et boues de curage des lagunes	26 510
			111 513

L'indice de réduction des quantités de déchets non dangereux et non inertes admis en installation de stockage avec une base 100 en 2010 est de 66 pour l'année 2021.

TRAITEMENT HORS INSTALLATIONS TRIVALIS

980 tonnes de déchets ultimes (ordures ménagères et refus de tri-compostage) sont traités, en 2021, dans des exutoires n'appartenant pas à Trivalis.



160 tonnes
d'ordures ménagères

C'est la quantité d'ordures ménagères traitée en incinération dans les usines d'ALCEA et Arc-en-Ciel à Nantes.



COMPTE ADMINISTRATIF ET CHIFFRES-CLÉS

56,1
millions
de budget
de fonctionnement

Trivalis a voté le 22 mars 2022 son premier compte financier unique.

Les résultats 2021 se révèlent très favorables sous l'effet de reventes de matériaux en forte reprise après une année 2020 difficile.

La fiscalité des déchets (TGAP) continue de s'alourdir (+1,34 M€ en 2021) . Ce mouvement, décidé par le législateur en 2017, va se poursuivre au moins jusqu'en 2025.

Les déchèteries ont repris leur progression interrompue en 2020 avec la Covid.

La réduction du poids de la dette s'est poursuivie en 2021.

Les soldes financiers sont bien orientés et les fondamentaux du syndicat sont assurés.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

RÉPARTITION DES CHARGES 2021
56 128 266 €

Gestion structure	3 734 866 € 6,65 %
Versement EPCI	1 123 376 € 2,00 %
Autres charges	1 092 734 € 1,95 %
Amortissement	11 154 061 € 19,87 %
Charges financières	4 487 360 € 8,00 %
Exploitation	34 535 869 € 61,53 %

RÉPARTITION DES PRODUITS 2021
60 608 060 €

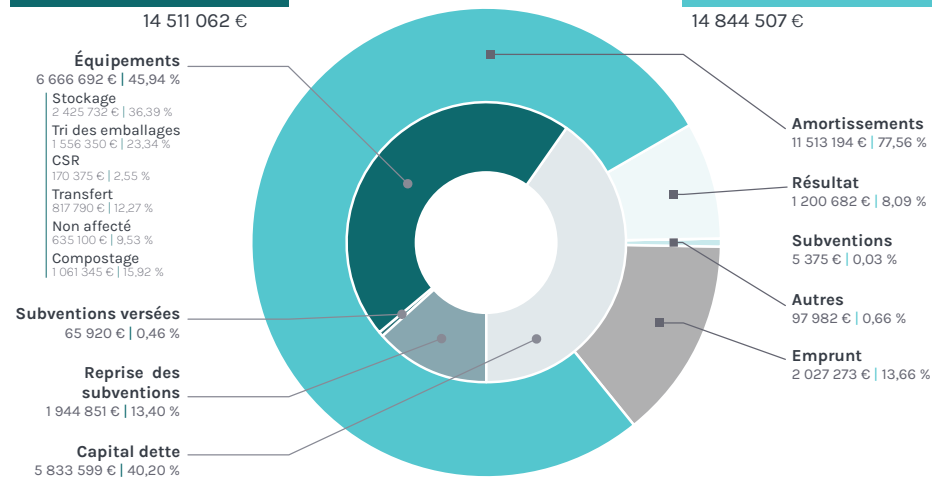
Contributions	31 460 441 € 51,91 %
Soutiens éco-organisme	13 490 780 € 22,26 %
Reprise des subventions	1 960 709 € 3,23 %
Exploitation	12 684 227 € 20,93 %
Autres produits	1 011 902 € 1,67 %

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021
14 511 062 €

Équipements	6 666 692 € 45,94 %
Stockage	2 425 732 € 36,39 %
Tri des emballages	1 556 350 € 23,34 %
CSR	170 375 € 2,55 %
Transfert	817 790 € 12,27 %
Non affecté	635 100 € 9,53 %
Compostage	1 061 345 € 15,92 %
Subventions versées	65 920 € 0,46 %
Reprise des subventions	1 944 851 € 13,40 %
Capital dette	5 833 599 € 40,20 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021
14 844 507 €



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2021

		Budget voté	Compte financier unique
Fonctionnement	Recettes	60 667 563 €	60 608 060 €
	Dépenses		56 128 266 €
Investissement	Recettes	29 321 719 €	22 385 570 €
	Dépenses		22 052 125 €
BUDGET GLOBAL	Recettes	89 989 282 €	82 993 630 €
	Dépenses		78 180 391 €

RÉSULTATS 2021

Résultat de fonctionnement	Exécution	4 479 794 €
	Report n-1	350 000 €
	Clôture	4 829 794 €
Résultat d'investissement	Exécution	333 445 €
	Report n-1	4 611 150 €
	Clôture	4 944 595 €
RÉSULTAT GLOBAL		9 774 389 €



CONTRIBUTIONS 2021 FACTURÉES PAR MATÉRIAU

	Données chiffrées HT	Total	Coût/tonne	Coût/habitant
À LA MAISON				
Ordures ménagères		22 007 415 €	192,9 €	27,46 €
FFOM		55 454 €	56,3 €	0,07 €
Emballages (dont refus de tri)		- 4 088 361 €	- 124,2 €	- 5,10 €
Papier issu du tri		- 875 365 €	- 58,3 €	- 1,09 €
Verre		- 639 209 €	- 15,3 €	- 0,80 €
À LA DÉCHÈTERIE				
Tout-venant		6 377 154 €	159,5 €	7,96 €
Déchets verts vrac		1 083 564 €	36,1 €	1,35 €
Déchets verts broyés		1 846 265 €	29,3 €	2,30 €
Gravats benne		2 250 229 €	28,1 €	2,81 €
Gravats vrac		196 485 €	29,9 €	0,25 €
Bois		1 610 913 €	117,6 €	2,01 €
Ferraille		- 668 285 €	- 57,5 €	- 0,83 €
Plastiques souples		82 053 €	268,6 €	0,10 €
Plastiques rigides		1 051 458 €	262,3 €	1,31 €
Amiante		155 013 €	340,9 €	0,19 €
Plaques de plâtre		377 896 €	161,1 €	0,47 €
Polystyrène		29 599 €	141,3 €	0,04 €
Souches		76 669 €	54,3 €	0,10 €
Déchets dangereux		759 128 €	298,1 €	0,95 €
Carton		12 548 €	1,1 €	0,02 €
Papier de déchèterie		- 8 616 €	- 9,4 €	- 0,01 €
Déchets électriques et électroniques		- 581 118 €	- 70,3 €	- 0,73 €
Déchets d'ameublement		- 486 434 €	- 21,0 €	- 0,61 €
Total général 2021		30 624 456 €	60,7 €	38,22 €

ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS

	Total	Coût/tonne	Coût/habitant
2021	33 686 902 €	66,73 €	42,04 €
2020	31 384 416 €	68,33 €	39,45 €
2019	29 349 231 €	61,65 €	37,12 €

Données chiffrées TTC

Le coût à la tonne 2021 est marqué par trois facteurs :

- la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), fixée par l'Etat,
- la reprise des tonnages après la crise de la Covid 2020 et la hausse des tonnages de refus de tri,
- et le prix de revente en croissance (atténuation de la hausse des coûts 2021).

COMPTE FINANCIER ET CHIFFRES-CLÉS



EMPRUNTS ET DETTE

	2017	2018	2019	2020	2021
CRD au 31/12/N*	63 672 288 €	54 035 267 €	52 027 411 €	45 546 015 €	42 116 080 €
Taux moyen dette échéances + ICNE	3,43 %	3,28 %	3,20 %	2,96%	2,82%
Capacité de désen- dettement	4,20	4,15	4,43	4,20	2,66
Dette par habitant	81,56 €	68,80 €	65,80 €	57,26 €	52,56 €

* CRD retraité du fonds de soutien /CHF

COÛT DE TRAITEMENT (DONNÉES SINOË)

	Ordures ménagères	Tri	Déchets de déchèteries	Total 2021
Données chiffrées HT				
Charges de structure et communication	1 118 978 €	1 145 037 €	551 138 €	2 815 153 €
Charges techniques	20 753 308 €	11 299 259 €	18 067 090 €	50 119 656 €
Prévention	617 462 €	193 207 €	85 317 €	895 986 €
Transfert-Transport	2 976 881 €	2 583 003 €	7 638 068 €	13 197 951 €
Traitement des déchets non dangereux	17 158 964 €	8 523 050 €	9 330 917 €	35 012 931 €
Déchets dangereux	0 €	0 €	1 012 788 €	1 012 788 €
TOTAL DES CHARGES	21 872 285 €	12 444 296 €	18 618 228 €	52 934 809 €
Ventes de produits et d'énergie	223 066 €	5 107 174 €	5 554 737 €	10 884 977 €
Aides et soutiens	60 923 €	11 290 062 €	2 139 795 €	13 490 780 €
Autres produits	691 591 €	1 899 259 €	24 453 €	2 615 303 €
TOTAL DES PRODUITS hors contributions	975 579 €	18 296 495 €	7 718 985 €	26 991 060 €

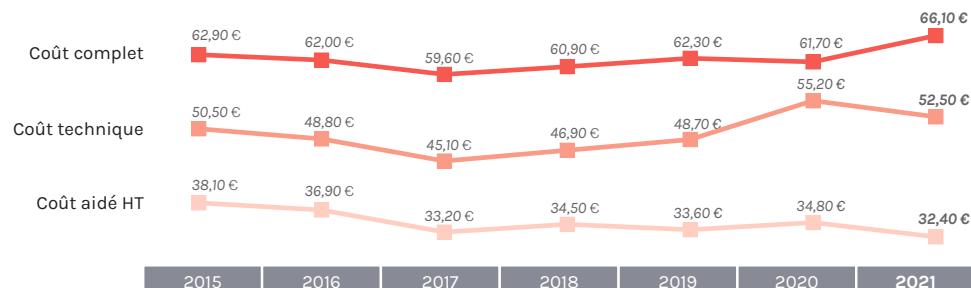
SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES



COÛT DE TRAITEMENT

- > Le **coût complet** correspond à l'ensemble des charges.
- > Le **coût technique** correspond à l'ensemble des charges moins la revente des matériaux.
- > Le **coût aidé** correspond au coût technique moins les soutiens perçus.

ÉVOLUTION DU COÛT EN EUROS PAR HABITANT



	Ordures ménagères	Tri	Déchets de déchèteries	TOTAL
Données en €				
Coût complet HT	21 872 285 €	12 444 296 €	18 618 228 €	52 934 809 €
Coût technique HT	21 649 219 €	7 337 122 €	13 063 490 €	42 049 832 €
Coût aidé HT	20 896 706 €	- 5 852 199 €	10 899 242 €	25 943 749 €
Données en € / tonne				
Coût complet HT	190,03 €	154,32 €	65,84 €	110,62 €
Coût technique HT	188,09 €	90,99 €	46,20 €	87,87 €
Coût aidé HT	181,55 €	- 72,57 €	38,54 €	54,22 €
Données en € / habitant DGF (801 311)				
Coût complet HT	27,30 €	15,53 €	23,23 €	66,06 €
Coût technique HT	27,02 €	9,16 €	16,30 €	52,48 €
Coût aidé HT	26,08 €	- 7,30 €	13,60 €	32,38 €

LES PRINCIPAUX MARCHÉS DE PRESTATIONS 2021

M213-13 - CREM Les Ajoncs	5 151 861,19 €
SA COVED ENVIRONNEMENT	4 459 514,78 €
SARL TRAIT D UNION	650 877,70 €
SAS BATI RECYCLAGE	41 468,71 €
M171-19/01 - Prise en charge, transport et déchargement de déchets ménagers	2 517 556,18 €
SAS DUFEU JACKY	2 517 556,18 €
M042-17 - Exploitation et modernisation TMB et ISDND Saint-Christophe	2 433 495,56 €
SAS ONYX GEVAL VENDEE COMPOST	2 433 495,56 €
M061-17 - Exploitation, maintenance et modernisation Trivalonne	2 104 865,89 €
SAS URBASER ENVIRONNEMENT	2 104 865,89 €
2020-M269 LOT 1 - Traitement des lixivats (à l'exception des ISD Ile d'Yeu et Talmont)	989 648,62 €
SARL OVIVE	989 648,62 €
2020-M090 LOT 1 - Gravats	1 725 429,87 €
BATI RECYCLAGE	1 725 429,87 €
2020-M001 LOT 1 - Carton Bois Ferraille NORD OUEST	1 411 868,75 €
BATI RECYCLAGE	995 415,99 €
COVED SASU	327 656,78 €
TRIPAPYRUS	88 795,98 €
M095-19 - Valorisation énergétique des refus de tri issus du centre de tri départemental	1 268 780,16 €
SAS ALCEA	108 334,77 €
SAS SECHE ECO INDUSTRIES	1 160 445,39 €
2020-M001 LOT 5 - Carton Bois Ferraille NORD EST	1 193 021,34 €
BRANGEON RECYCLAGE	440 365,33 €
BRANGEON TRANSPORTS	752 656,01 €

2020-M511 - PLASTIQUES DECHETTERIE	991 713,81 €
BRANGEON ENVIRONNEMENT	160 768,32 €
BRANGEON TRANSPORTS	224 051,30 €
SCOP TRIPAPYRUS	606 894,19 €
M229-17 - Plastiques issus des déchèteries	155 819,95 €
SAS BRANGEON ENVIRONNEMENT	90 638,29 €
SCOP TRIPAPYRUS	65 181,66 €
2020-M001 LOT 4 - CBF SUD	909 169,32 €
BATI RECYCLAGE	517 071,51 €
METAUX FERS	62 529,74 €
PAUL GRANDJOUAN SOC ASSAINISSEM	289 602,09 €
SUD VENDEE RECYCLAGE	39 965,98 €
M001-18/01 - Traitement des DMS issus des déchèteries	852 085,62 €
SAS ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT	852 085,62 €
M377-18 - Exploitation Transfert Guérinière La Barre de Monts /Givrand	899 631,71 €
SAS GRANDJOUAN SACO	899 631,71 €
M270-18 - Exploitation et maintenance de 3 ISDND	853 513,21 €
SAS SECHE ENVIRONNEMENT OUEST	853 513,21 €
2020-M001 LOT 2 - Carton Bois Ferraille CENTRE	797 685,73 €
BRANGEON RECYCLAGE	260 240,78 €
BRANGEON TRANSPORTS	537 444,95 €
2020-M001 LOT 3 - Carton Bois Ferraille SUD OUEST	790 736,83 €
BRANGEON RECYCLAGE	320 655,47 €
BRANGEON TRANSPORTS	470 081,36 €

2020-M179 LOT 2 - Transports maritime Ile d'Yeu	715 270,86 €
METAUX FERS	19 239,30 €
SOCIETE DES ETS PAJAROLA	452 485,18 €
SUEZ RV OUEST	243 546,38 €
2020-M179 LOT 1 - Exploitation Ile d'Yeu	514 252,81 €
ALCEM TP	27 711,89 €
BUCHOUL RECYCLAGE	40 361,65 €
SUEZ RV OUEST	446 179,27 €
2020-M091 LOT 1 - DECHETS VERTS NORD OUEST	567 938,64 €
COVED SASU	163 331,20 €
LOCA RECUPER	404 607,44 €
AC187-17 LOT 1 - Déchets verts et souches Secteur Centre	488 335,29 €
SAS GRANDJOUAN SACO	488 335,29 €
2020-M091 LOT 2 - DECHETS VERTS SUD OUEST	485 530,27 €
VALDEFIS	485 530,27 €
M171-18/02 - Exploitation Transfert Foussais - Mouzeuil - Angles	459 200,08 €
SAS GRANDJOUAN SACO	459 200,08 €
2020-M090 LOT 2 - PLAQUE DE PLATRE	418 687,62 €
BATI RECYCLAGE	418 687,62 €
AC187-17 LOT 2 - Déchets verts et souches Secteur Sud	366 759,92 €
SA FONTAN TRANSPORTS	66 152,48 €
SAS LOCA RECUPER	300 607,44 €
M171-18/03 - Exploitation Transfert Saint-Prouant - Boufféré - Montaigu	332 601,17 €
SAS GRANDJOUAN SACO	332 601,17 €
M002-18 - Gestion, entretien et maintenance biogaz	230 948,52 €
SA BIOME FRANCE FBI	220 110,00 €
SARL SODAF GEO INDUSTRIE	10 838,52 €

AC187-17 LOT 3 - Déchets verts et souches Secteur Est Nord Est	211 756,02 €
SAS LOCA RECUPER	211 756,02 €
2020-M090 LOT 3 - POLYSTYRENE	187 799,20 €
SARL TRAIT D UNION	92 606,11 €
SARL VENDEE POLYSTYRENE	54 849,89 €
SCOP TRIPAPYRUS	40 343,20 €
2020-M269 LOT 3 - MSI Fournitures de stations complètes	167 525,50 €
MOBIPUR	113 415,50 €
OVIVE	54 110,00 €
2020-M269 LOT 2 - Traitement des lixivats ISD Ile d'Yeu et Talmont	161 459,03 €
MOBIPUR	53 221,66 €
OVIVE	108 237,37 €
M155-18 - Amiante départemental	149 141,54 €
SAS BRANGEON ENVIRONNEMENT	149 141,54 €
Convention de MAD partielle de service Challans	134 476,44 €
EPCI CHALLANS GOIS COMMUNAUTE	134 476,44 €
2018-M209 - ASS TECH VALORISATION COMPOST TMB	137 265,05 €
ARVALIS	6 195,00 €
AUREA AGROSCIENCES	16 020,80 €
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE	115 049,25 €
2019-M171 LOT 2 - TRANSPORT COMPOST	105 439,18 €
DUFEU JACKY	70 938,75 €
SEDE ENVIRONNEMENT	34 500,43 €

INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs présentés ici ont pour but de dresser le bilan des performances de l'exercice de la compétence traitement des déchets, notamment au regard des obligations réglementaires constituées par la loi relative à la Transition énergétique. Ces indicateurs permettent d'évaluer l'action du syndicat et ses performances dans le traitement des déchets.



INDICATEURS GÉNÉRAUX



NOMBRE D'HABITANTS

	2018	2019	2020	2021
Population DGF	785 429	790 644	795 466	801 311
Population INSEE	685 673	689 496	693 455	698 731



COUT AIDÉ (COLLECTE + TRAITEMENT)

	2018	2019	2020	2021
	84,8 €	84,6 €	87,07 €	non connu

Coût en euro par habitant (DGF)



PRODUCTION DMA (HORS GRAVATS)

Objectif

Loi Agec

> - 15 % en 2030, par rapport à 2010 (soit 423 kg)

2010	2018	2019	2020	2021
497 kg	504 Kg	505 kg	494 kg	525 kg
	+ 1,4 %	+ 1,6 %	- 0,6 %	+ 5,0 %

Pourcentage d'évolution par rapport à 2010

Quantité en kg par an et par habitant (DGF)

INDICATEURS DE PERFORMANCE



TAUX DE VALORISATION (MATIÈRE ET ORGANIQUE)

Objectifs

Loi Transition énergétique

- > 55 % de déchets valorisés en 2020
- > 65 % de déchets valorisés en 2025

2018	2019	2020	2021
67,38 %	68,1 %	69,09 %	74,69 %

Données hors gravats, déchets dangereux, amiante et extincteurs



INDICE DE RÉDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT

Objectifs

Loi Transition énergétique

- > réduction de 30 % de l'enfouissement en 2020, par rapport à 2010
- > réduction de 50 % de l'enfouissement en 2025, par rapport à 2010

2018	2019	2020	2021
65	67	63	66

Base 100 en 2010



TAUX DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Objectifs

Loi Agec

- > valoriser énergétiquement au moins 70 % des déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière, d'ici 2025

2018	2019	2020	2021
1,48 %	7,39 %	9,50 %	8,31 %

